



ASSISES DE LA VIE ASSOCIATIVE // ÉTATS GÉNÉRAUX DU SPORT

Restitution de la plénière 30 mai 2015

PARTICIPANTS

- ▶ 109 membres d'associations angevines
- ▶ Christophe Béchu, Maire d'Angers
- ▶ Michelle Moreau, 1^{ère} adjointe au Maire en charge de la Vie des Quartiers et de la Vie Associative
- ▶ Roselyne Bienvenu, adjointe au Maire en charge des Sports et Loisirs, déléguée à l'Égalité entre les hommes et les femmes
- ▶ Animateur : Sébastien Rochard, journaliste à Angers Mag

RAPPEL DU DEROULÉ DE LA MATINÉE

- ▶ Plénière
- ▶ Pause
- ▶ Restitutions du travail des ateliers :
 - Etats généraux du sport → salle Grand Angle
 - Assises de la vie associative → auditorium

Introduction de Christophe Béchu

Il est difficile de mobiliser l'ensemble des associations au mois de mai car c'est le seul samedi qui n'est pas dans un « pont » et qu'il y a pléthore d'activités associatives.

Le contexte national est à la diminution des financements publics.

Il existe des besoins sur le territoire qui donnent tout son sens à l'engagement associatif :

- solidarités locales pour lutter contre la solitude
- se retrouver avec d'autres ; tisser des liens
- volonté d'aider les autres

Ces Assises de la vie associative permettent de révéler des problématiques transversales à l'ensemble des associations avec trois directions communes autour desquelles le travail va se poursuivre pour mettre en application les préconisations issues des ateliers :

1- Mutualisation

Pour un gain de temps bénévole et un gain de moyens (ex : transport pour les associations sportives / fonctions support / besoins en m²)

Difficile de pouvoir répondre à l'ensemble des besoins en locaux privatifs : des espaces partagés, comme il en existe à la Cité, ont du sens.

982 bâtiments propriété de la Ville ou de l'agglomération ; certains vont être vendus, d'autres seront réhabilités et d'autres rationalisés.

Pour cette mutualisation, il y a un intérêt à regrouper des associations par familles d'activité (ex : partager des espaces de stockage ou de répétition pour plusieurs acteurs culturels).

2- Simplification

Identifier ce que l'on peut simplifier, améliorer, numériser afin de permettre aux bénévoles de s'engager plus facilement. Mettre le numérique au service des associations.

3- Sécurisation juridique

Le réflexe pénal peut freiner l'engagement associatif ; la Ville souhaite apporter une sécurité juridique à ceux qui s'engagent dans le milieu associatif.

Dans le cadre de la préparation du budget 2016, la Ville souhaite déterminer quels sont les bons critères financiers pour soutenir et accompagner les associations dans un souci d'équité et de transparence.

Interventions de Michelle Moreau et Roselyne Bienvenu

Les Assises de la Vie Associative et Etats Généraux du Sport : deux démarches différentes pour deux publics différents

• Les Assises de la Vie Associative

Inscription d'associations volontaires sur les 4 ateliers thématiques :

- Contribution à la journée citoyenne
- Simplification des procédures de demande de subvention et la définition de critères d'attribution
- Modalités de soutien de la collectivité pour la promotion et la communication des associations
- Modalités de soutien de la collectivité en terme de locaux, salles et équipements

Pas d'implication des élus dans les ateliers

Les élus n'ont pas participé aux ateliers pour permettre

aux associations d'exprimer leurs envies et besoins sans ligne directrice pour ensuite classer et organiser les propositions.

Pas de méthode autre que la participation tout azimut dans les ateliers sur des problématiques transversales.

Animation des ateliers

Les salariés de la Ville ont recensé les attentes et besoins des associations puis un travail en interne s'est engagé avec les élus pour apporter des réponses aux propositions émises lors des ateliers.

• Les Etats Généraux du Sport

4 ateliers thématiques :

- Le sport pour tous et l'éducation
- Les équipements, les locaux et les créneaux
- Le développement de l'expertise associative
- Le sport de haut niveau amateur pour le rayonnement

Implication des élus dans les ateliers

Le groupe municipal « Sports » est composé de 7 élus qui ont une expérience du monde associatif et sportif et se sont engagés dans une démarche de réflexion politique pour le sport. Très forte envie des élus de s'impliquer aux côtés des associations sportives.

Implication des agents de la Direction des Sports et Loisirs dans les ateliers

Participation des salariés au travail de réflexion avec une gouvernance équilibrée entre services et élus dans les ateliers pour trouver ensemble des solutions adaptées aux réalités de la Collectivité.

Les attentes communes

Participation du monde sportif aux ateliers de la vie associative sur des attentes communes : la relation avec la Collectivité, la mise à disposition de locaux, les événements et la communication.

Cette participation des associations sportives aux ateliers a permis la rencontre et l'interconnaissance entre associations de différents secteurs thématiques.

La relation à la collectivité

Le monde sportif est structuré dans son organisation, l'Office Municipal des Sports est un partenaire privilégié de la Ville.

Les associations d'autres champs thématiques n'ont pas cette organisation spécifique ; aussi la Ville va mettre en place une nouvelle structuration « une association → un service → un élu » afin que les associations sachent à qui s'adresser.

La spécificité du monde sportif

Les dirigeants sportifs agissent dans un cadre très organisé et réglementé par des disciplines qui sont



affiliées à des fédérations qui s'appuient sur des licenciés.

Les associations sportives ont l'habitude de cohabiter sur les équipements sportifs de la Ville.

Evolution du monde associatif

Les associations employeuses

Les associations, qui ont un rôle d'employeur, rencontrent parfois des difficultés dans la gestion de leurs ressources humaines (protection des salariés, gestion des conflits, recrutements et licenciements...). La Ville souhaite accompagner ces associations employeuses sans faire d'ingérence mais en amplifiant les formations et l'accompagnement vers de nouvelles formes juridiques si le cadre de la loi 1901 ne correspond plus aux réalités de l'association.

Les bénévoles

Il n'y a pas de crise du bénévolat pour les missions temporaires mais les associations ont des difficultés à recruter des bénévoles qui s'engagent sur le long terme et dans la régularité ; c'est pourquoi la Ville a engagé un travail avec France Bénévolat pour mettre en place un passeport du bénévolat angevin, afin de favoriser la reconnaissance des compétences des bénévoles et les valoriser lors de leurs recherches d'emploi.

Le bénévolat évolue avec la société, les associations ont des difficultés à renouveler les bénévoles, à assurer la relève. Le « passage du témoin » est une vraie préoccupation des dirigeants sportifs qui souhaitent davantage mobiliser les jeunes.

La pratique sportive

Les dirigeants sportifs constatent que les pratiques sportives ont évolué vers plus d'autonomie et qu'il est parfois plus difficile de trouver des adhérents.

La relation de l'élu au monde associatif - Christophe Béchu

On a besoin des associations car le rapport aux institutions est de plus en plus compliqué. Les services publics sont parfois moins présents dans un certain nombre de secteurs et il y a une défiance par rapport aux institutions et au monde politique.

On a besoin des associations dans le contexte actuel de crise économique, sociale et identitaire. Les associations incarnent le « vivre ensemble » et permettent aux angevins de parcours, origines et profils différents de se retrouver.

La Ville souhaite préserver l'autonomie et l'indépendance des associations tout en apportant un cadre. Ces Assises de la vie associative doivent permettre de mutualiser pour faire mieux (ex : redynamiser certains lieux culturels) et de créer des synergies (ex : proposer du sport adapté aux personnes vieillissantes en complément des dispositifs existants de soutien à domicile).

La réciprocité Ville-Associations - Michelle Moreau

Volonté de favoriser le croisement du projet politique et du projet associatif afin de créer un véritable partenariat entre la Ville et les associations et définir clairement les modalités de soutien financier ou matériel. Encourager

les associations à tenir compte des projets mis en œuvre sur leur quartier ou dans leur champ thématique pour créer des synergies.

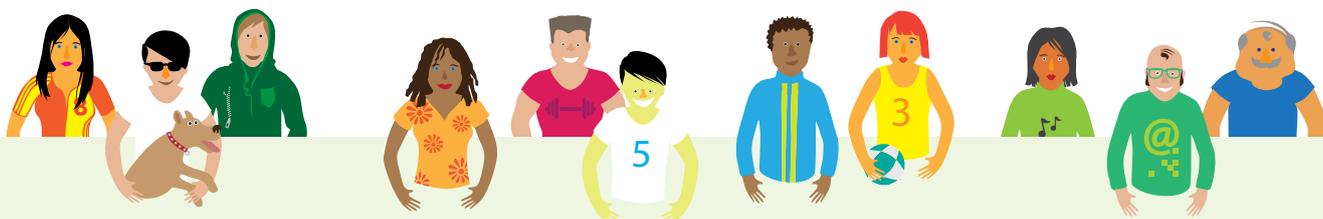
Conclusion - Christophe Béchu

La réciprocité, c'est se rendre service mutuellement (ex : la simplification des demandes de subvention permet un gain de temps pour les associations mais également pour les services).

Illustration de cette réciprocité avec la 15^{ème} édition du Festival Cinémas d'Afrique :
La Ville souhaite redynamiser le centre ville et faire

revivre le Grand Théâtre. Cinémas d'Afrique souhaite plus de visibilité. L'évènement se déroule au Grand Théâtre avec la mise en place par l'association d'un jardin africain qui correspond à la volonté de végétaliser la ville.

Cet exemple illustre parfaitement l'autonomie associative et la correspondance avec le projet politique au profit des angevins.



Présentation de la 1^{ère} édition de la Journée citoyenne - Faten Sfaihi, adjointe à la Citoyenneté et à l'Intégration

L'organisation de cet évènement fait suite à un constat : les Angevins aiment leur ville, ont envie de l'investir et de tisser des liens.

• Objectifs :

- Partager des valeurs d'entraide, de solidarité et de respect de son cadre de vie
- Rendre les Angevins acteurs dans leur cité
- Constituer une réserve citoyenne

• Des chantiers thématiques issus des associations et des services municipaux répartis sur les 10 quartiers avec un accueil des angevins centralisé par quartier :

- Environnement : nettoyage des berges de la Maine, Dépoz'récup®, Repair Café®, nettoyage de mon quartier par les 9-12 ans, Disco soup®, plantations

de plantes vivaces, maintenance d'équipements sportifs de proximité

- Solidarité : ateliers de conditionnement de filets solidaires, « Salsa salade »
- Culture : accompagnement de personnes âgées à la fête du cinéma, récolement des collections au Musée des Beaux-Arts, Flower Box

